

VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2018



VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation des actifs financiers net (dette nette)	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 32



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur la Maire et
aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Shippagan (la « municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la ville au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Paulin Gagnon

Comptables Professionnels agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick

Le 16 juillet 2019



	2018 Budget (non-vérifié) (Note 17)	2018 Résultats	2017 Résultats
REVENUS			
Mandat d'imposition	3 465 144 \$	3 474 730 \$	3 470 249 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	139 325	140 894	179 962
Ventes de services	287 000	338 566	331 671
Subventions inconditionnelles	444 969	444 969	443 191
Autres transferts gouvernementaux	-	500 347	1 733 964
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	1 124 662	1 128 892	1 148 321
Autres revenus de provenance interne	20 600	239 823	467 171
Intérêts	10 000	29 700	22 383
Vente immeuble en inventaire	-	-	224 000
Crise du verglas	-	-	299 614
	<u>5 491 700</u>	<u>6 297 921</u>	<u>8 320 526</u>
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 236 865	1 145 545	1 186 473
Services de protection	940 431	982 697	913 446
Services de transport	1 140 776	1 249 241	1 161 970
Services d'hygiène	127 300	127 395	123 302
Services de la mise en valeur du territoire	175 619	150 594	145 061
Services récréatifs et culturels	1 201 503	1 583 038	1 694 923
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	870 611	819 562	866 108
Coût de l'immeuble vendu	-	-	195 893
Crise du verglas	-	-	407 551
Dépenses attributions aux exercices précédents	-	-	66 848
Provision pour déficit du régime de retraite	-	189 186	(63 000)
	<u>5 693 105</u>	<u>6 247 258</u>	<u>6 698 575</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 16)	<u>(201 405) \$</u>	50 663	1 621 951
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>15 649 110</u>	<u>14 027 159</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>15 699 773 \$</u>	<u>15 649 110 \$</u>

SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (notes 20 et 21)



	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 478 498 \$	402 986 \$
Encaisse affecté	1 385 377	1 552 185
Débiteurs (note 3)	<u>1 351 893</u>	<u>2 477 940</u>
	<u>4 215 768</u>	<u>4 433 111</u>
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 4)	1 925 882	2 602 801
Comptes payables et frais courus	652 479	1 281 596
Revenus différés des gouvernements	408 053	233 500
Dette à long terme (note 5)	4 418 000	3 783 000
Passif au titre du régime de retraite (note 6)	<u>518 186</u>	<u>329 000</u>
	<u>7 922 600</u>	<u>8 229 897</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>(3 706 832)</u>	<u>(3 796 786)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 7)	37 572 364	36 719 026
Amortissement cumulé (note 7)	<u>(18 250 107)</u>	<u>(17 341 999)</u>
Immobilisation nettes	<u>19 322 257</u>	<u>19 377 027</u>
Inventaires	31 196	68 869
Frais payés d'avance	<u>53 152</u>	<u>-</u>
	<u>84 348</u>	<u>68 869</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>15 699 773</u> \$	<u>15 649 110</u> \$
ÉVENTUALITÉS (note 12)		
ENGAGEMENTS (note 13)		

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Anita Savoie Leclerc, Maire

Boris M. Mayall Arsenault, Trésorier



	2018	2017
Surplus de l'exercice	50 663 \$	1 621 951 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(853 338)	(2 350 356)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>908 108</u>	<u>880 917</u>
	<u>105 433</u>	<u>152 512</u>
Augmentation des inventaires	-	(68 865)
Diminution des inventaires	37 673	-
Acquisition de frais payés d'avance	(53 152)	-
Utilisation des charges payés d'avances	<u>-</u>	<u>73 001</u>
	<u>(15 479)</u>	<u>4 136</u>
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	89 954	156 648
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	<u>(3 796 786)</u>	<u>(3 953 434)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN	<u>(3 706 832) \$</u>	<u>(3 796 786) \$</u>



	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	50 663 \$	1 621 951 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	908 108	880 917
Variation des sommes à recevoir	1 126 047	(2 045 444)
Variation des créditeurs et frais courus	(629 117)	1 121 597
Variation du passif du régime de retraite	189 186	(63 000)
Variation des revenus différés	174 553	223 650
Variation des frais payés d'avance	(53 152)	73 001
Acquisition de bien en inventaire	-	195 893
Variation de l'inventaire	<u>37 673</u>	<u>(68 865)</u>
	<u>1 803 961</u>	<u>1 939 700</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(853 338)	(2 350 356)
Variation du placement et encaisse affecté	<u>166 808</u>	<u>(1 499 854)</u>
	<u>(686 530)</u>	<u>(3 850 210)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	(676 919)	1 381 500
Dette à long terme	1 152 000	445 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(517 000)</u>	<u>(803 000)</u>
	<u>(41 919)</u>	<u>1 023 500</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 075 512	(887 010)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>402 986</u>	<u>1 289 996</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>1 478 498</u></u> \$	<u><u>402 986</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u><u>1 478 498</u></u> \$	<u><u>402 986</u></u> \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Shippagan s'est incorporé selon la Loi sur les municipalités le 1er mai 1958. En tant que municipalité, la ville est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La vision de la municipalité est : Shippagan, Ville universitaire ouverte sur le monde, joue le rôle de capital provinciale de la pêche commerciale et veut devenir le pôle d'excellence en développement durable de la francophonie mondiale.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Shippagan reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la ville.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la ville sont les suivants :

Entité publiant les états financiers

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant les états financiers. L'entité publiant les états financiers consolidés comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la ville et qui sont la propriété de la ville ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde inter-fonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes inter-fonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Ville de Shippagan le 19 janvier 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 28 janvier 2018.

Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou que le déficit de l'avant dernière année soit inscrit dans les budgets subséquents tel que requis par la Loi sur les municipalités. L'excédent ou le déficit de l'avant dernière année a donc été retiré de l'état consolidés des résultats.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des revenus et de éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les gains de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes d'argent affectés aux fonds de réserves et au programme de Fonds de Taxe sur l'essence sont présentés séparément.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La ville évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral et des montants exigibles des fonds propres. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des comptes payables et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Périodes
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	5 ans
Équipement lourd	10 et 15 ans
Améliorations foncières	5, 10, 15, 20 et 25 ans
Machineries et équipements	5 ans
Chemin et routes	15 et 20 ans
Réseaux d'alimentation en eau et évacuation des eaux usées	25 à 60 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. L'aide gouvernemental pour l'achat d'immobilisations est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Shippagan est une municipalité diversifiée qui offre une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions.

Les services municipaux sont fournis par les services suivants :

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la Loi sur les municipalités, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, du service de protection contre les incendies et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des chemins et rues, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des ordures.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives et culturelles, incluant l'aréna, le camping, les parcs, les terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Système d'eau et égout

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.



3. DÉBITEURS

	2018	2017
Général	327 572 \$	540 469 \$
Gouvernements :		
Fédéral	397 779	994 281
Provincial	<u>113 819</u>	<u>653 023</u>
	<u>511 598</u>	<u>1 647 304</u>
TVH à recevoir	<u>512 723</u>	<u>290 167</u>
	<u><u>1 351 893</u></u> \$	<u><u>2 477 940</u></u> \$

4. EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant autorisé de toutes les marges de crédit totalisent 5 182 000 \$ mais 4 781 869 \$ est le montant maximal permis. De ce montant, 2 855 987 \$ n'était pas utilisé. Les marges de crédits portent intérêt au taux de base. Elles représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Les marges de crédit pour le fonctionnement sont à l'intérieur de la limite budgétaire de 50 % des dépenses des fonds de fonctionnements, tel que requis par la Loi sur les municipalités.

5. DETTE À LONG TERME

Émission	Intérêt	Échéance	2018	2017
Fond de capital et emprunt général				
16 mai 08	3.30 % - 4.85 %	2018	- \$	39 000 \$
11 juin 09	0.95 % - 5.00 %	2019	301 000	378 000
2 juin 10	1.50 % - 4.55 %	2020	159 000	194 000
27 mai 11	1.65 % - 4.25 %	2021	23 000	30 000
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	346 000	387 000
14 juin 13	1.37 % - 3.70 %	2028	266 000	296 000
8 déc. 14	1.20 % - 3.10 %	2024	248 000	302 000
6 juil. 15	0.96 % - 2.80 %	2025	49 000	56 000
18 déc. 15	1.05 % - 3.15 %	2025	62 000	73 000
1 juin 17	1.20 % - 2.70 %	2027	336 000	388 000
6 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	<u>976 000</u>	-
			<u>2 766 000</u> \$	<u>2 143 000</u> \$



5. DETTE À LONG TERME (suite)

Émission	Intérêt	Échéance	2018	2017
Fond de capital d'eau et égoût				
16 mai 08	3.30 % - 4.85 %	2018	-	17 000
11 juin 09	0.95 % - 5.00 %	2019	178 000	204 000
2 juin 10	1.50 % - 4.55 %	2020	361 000	404 000
27 mai 11	1.65 % - 4.25 %	2021	23 000	30 000
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	192 000	213 000
14 juin 13	1.35 % - 4.00 %	2033	572 000	603 000
6 juil. 15	1.65 % - 4.25 %	2035	104 000	112 000
1 juin 17	1.20 % - 1.85 %	2022	46 000	57 000
21 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	<u>176 000</u>	<u>-</u>
			<u>1 652 000</u>	<u>1 640 000</u>
TOTAL DES FOND			<u><u>4 418 000</u></u> \$	<u><u>3 783 000</u></u> \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

2019	927 000 \$
2020	801 000 \$
2021	364 000 \$
2022	627 000 \$
2023	251 000 \$

6. RÉGIME DE RETRAITE

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la ville en vertu du Régime de retraite des employés de la ville qui fut établi en janvier 1970. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les employés font des contributions égales à 10 % de leur salaire régulier et la ville contribue un montant égal. Cette cotisation de l'employé tient compte d'une dispense accordée au régime par l'Agence du revenu du Canada. Un fonds de pension distinct est maintenu.

	2018	2017
Juste valeur marchande de l'actif du régime	2 540 749 \$	2 642 719 \$
Obligation de prestation de retraite	<u>3 058 935</u>	<u>2 971 469</u>
Déficit pour le service des prestations	<u><u>(518 186)</u></u> \$	<u><u>(328 750)</u></u> \$



6. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

L'évaluation la plus récente du régime de retraite par les actuaires de la ville, Assomption Vie, a été réalisée en date du 31 décembre 2018. La prochaine évaluation actuarielle est requise pour le 31 décembre 2019. L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la ville : Taux d'actualisation de 4.50 %, utilisation de la table de mortalité privée CPM-2014 et l'âge de retraite est dès que les employés atteignent la date normale de retraite.

	2018	2017
Évolution du déficit		
Déficit au début	(329 000) \$	(392 000) \$
Amortissement	45 000	29 500
Manque d'intérêt et expérience	(234 000)	47 100
Changement d'hypothèse	<u>-</u>	<u>(13 600)</u>
Déficit à la fin	<u>(518 000) \$</u>	<u>(329 000) \$</u>
Actif du régime		
Fonds garantis	- \$	705 010 \$
Fonds commun de placements – équilibré	2 519 800	1 899 526
Cotisations à recevoir	<u>20 949</u>	<u>38 183</u>
Dépenses totales reliées à la retraite	<u>2 540 749 \$</u>	<u>2 642 719 \$</u>



7. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Amélioration		Bâtiment	Matériel	Véhicules	Chemin et Routes	Terrains Eau et égout	Système Eau et égout	Total 2018	Total 2017
		Foncière									
COÛT											
Solde au début	1 788 021 \$	981 513 \$	10 129 594 \$	366 796 \$	1 467 662 \$	11 319 349 \$	463 233 \$	10 202 858 \$	36 719 026 \$	34 368 670 \$	
Ajouts:											
Additions nettes durant l'année	-	170 669	267 417	39 630	-	21 277	-	354 345	853 338	2 350 356	
Solde à la fin	1 788 021	1 152 182	10 397 011	406 426	1 467 662	11 340 626	463 233	10 557 203	37 572 364	36 719 026	
AMORTISSEMENT CUMULÉ											
Solde au début	-	213 124	5 226 915	221 246	1 012 618	6 222 046	-	4 446 050	17 341 999	16 461 082	
Ajouts:											
Amortissement durant l'année	-	57 609	254 424	81 285	57 977	223 805	-	233 008	908 108	880 917	
Solde à la fin	-	270 733	5 481 339	302 531	1 070 595	6 445 851	-	4 679 058	18 250 107	17 341 999	
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
	1 788 021 \$	881 449 \$	4 915 672 \$	103 895 \$	397 067 \$	4 894 775 \$	463 233 \$	5 878 145 \$	19 322 257 \$	19 377 027 \$	

8. RESPECT DES MODALITÉS D'EMPRUNTS**Emprunt provisoire pour le capital**

Les dettes à long terme du fonds de capital général et du fonds de capital d'eau et égout ont été approuvées par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

La municipalité a les autorisations non utilisées suivantes :

Fonds de capital général

15-067 septembre 2015	500 000 \$
17-0073 juillet 2017	1 536 000
17-0082 août 2017	172 000
18-0003 janvier 2018	<u>354 000</u>
	<u><u>2 562 000</u></u> \$

Fonds de capital eau et égout

11-0080 septembre 2011	2 000 \$
12-0038 mai 2012	9 000
17-0073 juillet 2017	<u>551 000</u>
	<u><u>562 000</u></u> \$

Emprunt pour le fonctionnement

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer le fonds général des revenus sont limités à 4 % du budget de la municipalité. En 2018, la ville s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet en capital. La municipalité se conforme à cette exigence.



9. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET D'ÉGOUT

La loi sur les municipalités exige que les excédents (déficit) au fonds d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. À la fin de l'exercice, l'excédent (déficit) était composé comme suit :

	2018	2017
Excédent de l'année 2018	16 253 \$	- \$
Excédent de l'année 2017	37 064	37 064
Excédent de l'année 2016	18 747	18 747
Déficit de l'année 2015	-	(35 138)
Déficit de l'année 2014	-	(17 736)
Déficit de l'année 2013	-	(62 059)
	<u>72 064 \$</u>	<u>(59 122) \$</u>

10. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

11. PROGRAMME DU FONDS DE TAXE SUR L'ESSENCE

Le programme du Fonds de taxe sur l'essence (FTE) exige que les sommes perçus d'avance soient conservées distinctement dans un compte bancaire. Cette exigence n'était pas respectée en fin d'exercice.

12. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la ville peut être impliqué dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2018, être prédit avec certitude, aucune provision ne figure aux états financiers.



13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La municipalité a pris des engagements pour aider divers organismes ainsi que pour le déneigement pour les cinq prochains exercices tel que :

2019	313 971 \$
2020	312 381 \$
2021	305 201 \$
2022	30 201 \$

De plus, la municipalité s'est engagé à faire un virement annuel de 2 000 \$ (jusqu'en 2019) et de 4 000 \$ (jusqu'en 2023) au fonds de réserve en capital d'eau et égout afin de satisfaire à l'entente signée avec le Fonds Chantier Canada et NB.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La ville, par le biais de ses outils financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un outil financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La ville consent du crédit par le biais des comptes débiteurs dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La ville n'exige généralement pas de caution. La municipalité minimise donc les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un outil financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses outils financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Les outils à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie. La direction est d'avis que la ville n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt.



14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La ville est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Générale	Protection	Transport	Hygiène	Territoire	Récréatif	Eau et égout	Total	Total
								2018	2017
REVENUS									
Mandat d'imposition	891 193 \$	677 605 \$	821 958 \$	91 723 \$	126 538 \$	865 714 \$	-	3 474 730 \$	3 470 249 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	86 786	54 108	-	-	-	-	140 894	179 962
Ventes de services	5 025	6 085	-	-	-	327 456	-	338 566	331 671
Subventions inconditionnelles	114 125	86 773	105 259	11 746	16 204	110 862	-	444 969	443 191
Autres transferts gouvernementaux	242 541	-	-	-	-	-	257 806	500 347	1 733 964
Frais et usagers - service d'eau et égouts	-	-	-	-	-	-	1 128 892	1 128 892	1 148 321
Autres revenus de provenance interne	217 791	-	-	-	-	22 032	-	239 823	467 171
Autres revenus	29 700	-	-	-	-	-	-	29 700	545 997
	<u>1 500 375</u>	<u>857 249</u>	<u>981 325</u>	<u>103 469</u>	<u>142 742</u>	<u>1 326 064</u>	<u>1 386 698</u>	<u>6 297 921</u>	<u>8 320 526</u>
DÉPENSES									
Salaires et bénéfices	576 251	17 325	389 794	-	-	81 936	106 440	1 171 746	1 249 755
Biens et services	420 021	801 016	585 549	127 395	146 282	1 248 389	396 554	3 725 206	3 775 226
Amortissement	51 159	151 347	244 288	-	-	228 306	233 008	908 108	880 917
Intérêt	98 114	13 009	29 610	-	4 312	24 407	83 560	253 012	185 385
Autres	189 186	-	-	-	-	-	-	189 186	607 292
	<u>1 334 731</u>	<u>982 697</u>	<u>1 249 241</u>	<u>127 395</u>	<u>150 594</u>	<u>1 583 038</u>	<u>819 562</u>	<u>6 247 258</u>	<u>6 698 575</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>165 644 \$</u>	<u>(125 448) \$</u>	<u>(267 916) \$</u>	<u>(23 926) \$</u>	<u>(7 852) \$</u>	<u>(256 974) \$</u>	<u>567 136 \$</u>	<u>50 663 \$</u>	<u>1 621 951 \$</u>



16. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

	Fonction- nement Général	Capital Général	Fonction- nement Eau et égout	Capital Eau et égout	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2018	Total 2017
EXCÉDENT PAR FONDS POUR L'EXERCICE SELON LES CCSP	(96 746) \$	(449 425) \$	550 813 \$	24 798 \$	5 718 \$	(55 872) \$	61 733 \$	9 644 \$	50 663 \$	1 621 951 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) pour le financement requis										
Surplus (déficit) d'avant dernière année	214 356	-	(114 795)	-	-	-	-	-	99 561	(9 426)
Remboursement de la dette	(353 000)	353 000	(164 000)	164 000	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	(79 581)	79 581	(18 258)	18 258	-	-	-	-	-	-
Transfert pour le coût de l'eau	(100 000)	-	100 000	-	-	-	-	-	-	-
Transfert des frais administratif	275 000	-	(275 000)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	675 100	-	233 008	-	-	-	-	908 108	880 917
Provision pour régime de retraite	189 186	-	-	-	-	-	-	-	189 186	(63 000)
Transfert au fond de réserve	(60 000)	-	(67 733)	-	60 000	61 733	-	6 000	-	-
Profit (perte) entité apparentée	21 161	-	-	-	-	-	-	-	21 161	(56 137)
	<u>107 122</u>	<u>1 107 681</u>	<u>(539 786)</u>	<u>415 266</u>	<u>60 000</u>	<u>61 733</u>	<u>-</u>	<u>6 000</u>	<u>1 218 016</u>	<u>752 354</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE AVANT LES EXIGENCES DU CCSP	<u>10 376 \$</u>	<u>658 256 \$</u>	<u>11 027 \$</u>	<u>440 064 \$</u>	<u>65 718 \$</u>	<u>5 861 \$</u>	<u>61 733 \$</u>	<u>15 644 \$</u>	<u>1 268 679 \$</u>	<u>2 374 305 \$</u>



17. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECONCILIÉ AU BUDGET CCSP

REVENUS

	Fonctionnement Général	Fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transfert	Total 2018
Mandat d'imposition	3 465 144 \$	- \$	- \$	- \$	3 465 144 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	139 325	-	-	-	139 325
Ventes de services	287 000	-	-	-	287 000
Subventions inconditionnelles	444 969	-	-	-	444 969
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	-	1 124 662	-	-	1 124 662
Autres revenus de provenance interne	20 600	-	-	-	20 600
Approvisionnement en eau	-	100 000	-	(100 000)	-
Intérêt	-	10 000	-	-	10 000
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout	275 000	-	-	(275 000)	-
Excédent de l'avant-dernier exercice	214 356	-	-	(214 356)	-
	<u>4 846 394</u>	<u>1 234 662</u>	-	<u>(589 356)</u>	<u>5 491 700</u>

DÉPENSES

Services d'administration générale	1 185 706	-	51 159	-	1 236 865
Services de protection	889 084	-	151 347	(100 000)	940 431
Services de transport	896 488	-	244 288	-	1 140 776
Services d'hygiène	127 300	-	-	-	127 300
Services de la mise en valeur du territoire	175 619	-	-	-	175 619
Services récréatifs et culturels	973 197	-	228 306	-	1 201 503
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	-	912 603	233 008	(275 000)	870 611
Contribution au fond de réserve	-	43 264	-	(43 264)	-
Dépenses en capital	239 000	-	-	(239 000)	-
Paiement de la dette à long terme	360 000	164 000	-	(524 000)	-
Déficit d'avant dernier exercice	-	114 795	-	(114 795)	-
	<u>4 846 394</u>	<u>1 234 662</u>	<u>908 108</u>	<u>(1 296 059)</u>	<u>5 693 105</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(908 108) \$</u>	<u>706 703 \$</u>	<u>(201 405) \$</u>

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE



18. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2018	Total 2017
ACTIFS						
Encaisse	221 936 \$	666 097 \$	- \$	66 067 \$	954 100 \$	330 488 \$
Épargne à terme	103 191	-	-	232 183	335 374	950 374
Recevable	<u>64 086</u>	<u>5 485</u>	<u>61 733</u>	<u>15 194</u>	<u>146 498</u>	<u>6 000</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u><u>389 213</u></u> \$	<u><u>671 582</u></u> \$	<u><u>61 733</u></u> \$	<u><u>313 444</u></u> \$	<u><u>1 435 972</u></u> \$	<u><u>1 286 862</u></u> \$
REVENUS						
Transfert	60 000 \$	- \$	61 733 \$	6 000 \$	127 733 \$	6 000 \$
Intérêts	<u>5 718</u>	<u>5 861</u>	<u>-</u>	<u>9 644</u>	<u>21 223</u>	<u>12 688</u>
	<u>65 718</u>	<u>5 861</u>	<u>61 733</u>	<u>15 644</u>	<u>148 956</u>	<u>18 688</u>
DÉPENSES						
Virement	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>21 821</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u><u>65 718</u></u> \$	<u><u>5 861</u></u> \$	<u><u>61 733</u></u> \$	<u><u>15 644</u></u> \$	<u><u>148 956</u></u> \$	<u><u>(3 133)</u></u> \$



18. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)

RÉSOLUTION DU CONSEIL CONCERNANT LA CONTRIBUTION AUX TRANSFERTS AUX FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL :

Résolution du 5 novembre 2018

Adoption de transférer 6 000 \$ du fond de fonctionnement d'eau et égout au fond de réserve d'immobilisation d'eau et égout

Résolution du 28 décembre 2018

Adoption de transférer 60 000 \$ du fond de fonctionnement général au fond de réserve de fonctionnement général

Adoption de transférer 61 733 \$ du fond de fonctionnement eau et égout au fond de réserve de fonctionnement eau et égout

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

 Maire

 Trésorier



19. ENTITÉS CONTRÔLÉES

Piscine Régionale

ACTIFS

Encaisse	7 623 \$
Placements	94 297
Somme à recevoir	<u>5 809</u>
	107 729

PASSIFS

Emprunt bancaire	15 667
Créditeurs et frais courus	<u>57 089</u>
	<u>72 756</u>

EXCÉDENT ACCUMULÉ

34 973 \$

REVENUS

304 915 \$

DÉPENSES

326 079

DÉFICIT POUR L'EXERCICE

(21 164) \$

L'entité mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.



20. SUPPORT DES REVENUS

	2018 Budget (non-vérifié)	2018 Résultats	2017 Résultats
PRESTATION DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Services d'incendie	86 900 \$	86 786 \$	86 155 \$
Entretien des routes	<u>52 425</u>	<u>54 108</u>	<u>93 807</u>
	<u>139 325</u> \$	<u>140 894</u> \$	<u>179 962</u> \$
VENTES DE SERVICES			
Centre Rhéal-Cormier	65 000 \$	60 838 \$	59 375 \$
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	92 000	104 220	78 175
Camping	126 000	162 398	158 987
Services d'incendie	4 000	6 085	5 155
Vente de matériaux et d'immobilisations	<u>-</u>	<u>5 025</u>	<u>29 979</u>
	<u>287 000</u> \$	<u>338 566</u> \$	<u>331 671</u> \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Permis et licences	16 000 \$	22 882 \$	65 965 \$
Loyers	4 600	5 400	3 840
Carnaval des glaces	-	14 040	20 094
Projets d'emploi	-	25 858	23 729
Village du Père Noël	-	7 992	4 735
Revenus divers	<u>-</u>	<u>163 651</u>	<u>348 808</u>
	<u>20 600</u> \$	<u>239 823</u> \$	<u>467 171</u> \$



21. SUPPORT DES DÉPENSES

	2018 Budget (non-vérifié)	2018 Résultats	2017 Résultats
SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Service législatifs			
Maire	35 000 \$	24 030 \$	25 963 \$
Conseillers	<u>41 000</u>	<u>47 185</u>	<u>45 076</u>
	76 000	71 215	71 039
Administration générale			
Personnel administratif	580 675	505 036	525 084
Immeuble à bureau	85 900	77 447	97 885
Aviseur légal	150 000	23 202	142 828
Autres	<u>8 400</u>	<u>74 224</u>	<u>18 207</u>
	824 975	679 909	784 004
Gestion des finances			
Services comptable	22 500	-	3 822
Audit externe	<u>21 000</u>	<u>44 426</u>	<u>16 670</u>
	43 500	44 426	20 492
Autres coûts administratifs			
Cotisations et associations	20 018	10 050	9 768
Dépenses de bureau	69 549	66 205	60 369
Formation et délégations	4 500	5 980	1 185
Subventions aux organismes	48 500	46 173	87 635
Intérêts sur financement temporaire	25 000	88 245	32 986
Intérêts sur dette à long terme	182	186	2 827
Frais d'émission de débentures	5 000	8 385	2 591
Frais d'évaluation	44 482	46 324	45 109
Assurance responsabilité	6 000	7 173	5 591
Relation publique - rapports municipaux	18 000	10 432	9 470
Amortissement	51 159	51 159	46 474
Frais bancaires	<u>-</u>	<u>9 683</u>	<u>6 933</u>
	<u>292 390</u>	<u>349 995</u>	<u>310 938</u>
	<u>1 236 865 \$</u>	<u>1 145 545 \$</u>	<u>1 186 473 \$</u>



21. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2018 Budget (non-vérifié)	2018 Résultats	2017 Résultats
SERVICES DE PROTECTION			
Protection contre les incendies			
Administration	20 750 \$	17 325 \$	20 606 \$
Brigades des pompiers	94 000	130 590	106 623
Formation	5 000	4 895	3 418
Caserne	48 719	57 941	56 524
Matériel de lutte contre l'incendie	36 950	24 656	19 455
Amortissement	151 347	151 347	143 421
Intérêts sur la dette à long terme	<u>12 732</u>	<u>13 009</u>	<u>15 085</u>
	369 498	399 763	365 132
Service de police	552 433	552 433	547 715
Autres	9 500	-	-
Réglementation des animaux	5 000	4 370	599
Lutte contre les inondations	<u>4 000</u>	<u>26 131</u>	<u>-</u>
	<u>570 933</u>	<u>582 934</u>	<u>548 314</u>
	<u>940 431</u> \$	<u>982 697</u> \$	<u>913 446</u> \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Services en commun			
Administration	232 415 \$	295 508 \$	247 213 \$
Équipement général	16 953	57 438	40 645
Complexe municipal	<u>55 630</u>	<u>51 832</u>	<u>43 403</u>
	304 998	404 778	331 261
Nettoyage des rues	5 000	6 967	7 083
Égouts pluviaux	-	3 371	2 880
Service de déneigement	346 255	328 881	306 323
Éclairage des rues	89 000	90 976	82 856
Traçage des voies de circulation	18 500	21 637	17 654
Signalisation	6 000	19 950	5 147
Transport aérien	-	4 497	2 305
Entretien	97 755	94 286	129 762
Amortissement	244 288	244 288	250 698
Intérêts sur la dette à long terme	<u>28 980</u>	<u>29 610</u>	<u>26 001</u>
	<u>1 140 776</u> \$	<u>1 249 241</u> \$	<u>1 161 970</u> \$

21. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2018 Budget (non-vérifié)	2018 Résultats	2017 Résultats
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement des ordures	<u>127 300</u> \$	<u>127 395</u> \$	<u>123 302</u> \$
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	117 700 \$	113 031 \$	113 341 \$
Promotion touristique	15 000	4 423	4 859
Incitatifs économiques	3 500	1 590	2 384
Bureau touristique	3 000	2 223	2 443
Parc et commission industriel	12 800	2 235	5 000
Embellissement du territoire	19 400	22 780	11 560
Intérêts sur la dette à long terme	<u>4 219</u>	<u>4 312</u>	<u>5 474</u>
	<u>175 619</u> \$	<u>150 594</u> \$	<u>145 061</u> \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	94 751 \$	81 936 \$	89 511 \$
Contribution à la piscine régionale	103 000	326 079	472 871
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	118 720	154 060	151 803
Dépenses reliées au carnaval des glaces	-	24 601	21 490
Dépenses reliées au Village du Père Noël	-	9 419	9 037
Patinoire et aréna	217 250	225 907	236 273
Parcs et terrains de jeux	215 620	252 285	247 871
Subventions culturelles	7 800	5 000	5 000
Bibliothèque	38 900	60 934	41 337
Camping et sentier du rivage	120 000	159 517	154 347
Autres services de loisirs	33 269	30 587	20 368
Intérêts sur la dette à long terme	23 887	24 407	28 660
Amortissement	<u>228 306</u>	<u>228 306</u>	<u>216 355</u>
	<u>1 201 503</u> \$	<u>1 583 038</u> \$	<u>1 694 923</u> \$



21. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2018 Budget (non-vérifié)	2018 Résultats	2017 Résultats
APPROVISIONNEMENT EN EAU			
Administration	76 350 \$	23 636 \$	24 114 \$
Service d'approvisionnement	186 945	157 860	215 158
Force motrice et pompage	91 375	94 358	102 800
Intérêt sur financement intérimaire	22 798	21 979	7 931
Frais d'émission de débentures	12 500	1 512	531
Amortissement	233 008	233 008	223 969
Intérêts sur la dette à long terme	<u>33 000</u>	<u>36 969</u>	<u>40 343</u>
	<u>655 976</u> \$	<u>569 322</u> \$	<u>614 846</u> \$
COÛT DE LA COLLECTE ET DE L'ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Administration	- \$	3 359 \$	3 322 \$
Système de raccordement	63 650	55 716	53 631
Station de relèvement	69 635	80 889	89 658
Épuration et évaluation des eaux d'égout	54 150	54 489	72 437
Bornes fontaines	-	31 771	1 967
Intérêts sur la dette à long terme	<u>27 200</u>	<u>24 612</u>	<u>27 076</u>
	<u>214 635</u> \$	<u>250 836</u> \$	<u>248 091</u> \$
AUTRES			
Créances irrécouvrables (recouvrées)	<u>-</u> \$	<u>(596)</u> \$	<u>3 171</u> \$
TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU ET EAUX USÉES	<u>870 611</u> \$	<u>819 562</u> \$	<u>866 108</u> \$

